



**Doc. 15897**

19 janvier 2024

## Appel à la libération immédiate d'Osman Kavala

**Réponse à Recommandation<sup>1</sup>:** Recommandation 2261 (2023)

Comité des Ministres

1. Le Comité des Ministres a examiné attentivement la [Recommandation 2261 \(2023\)](#) de l'Assemblée parlementaire « Appel à la libération immédiate d'Osman Kavala ». Il renvoie l'Assemblée à ses décisions les plus récentes adoptées dans le cadre de la surveillance de l'affaire *Kavala* lors de sa 1483<sup>e</sup> réunion, du 5 au 7 décembre 2023 (DH) ([CM/Del/Dec\(2023\)1483/H46-37](#)), et lors de sa 1486<sup>e</sup> réunion, le 17 janvier 2024 ([CM/Del/Dec\(2024\)1486/H46-1](#)), qui exposent les mesures prises et celles qui sont prévues.

2. La situation de M. Kavala sera examinée à chaque réunion ordinaire et Droits de l'Homme du Comité jusqu'à sa libération.

---

1. Adoptée lors de la 1486<sup>e</sup> réunion des Délégués des Ministres (17 janvier 2024).

